



15 février 2017

Communiqué de presse :

Le SPF Finances et son personnel lâchés par son ministre !

Au printemps 2016, le personnel du SPF Finances a clairement exprimé son mécontentement à travers différentes actions. Les revendications des agents étaient claires (un recrutement important, le refus de toute économie supplémentaire, la défense des pensions des fonctionnaires, la reconnaissance de la pénibilité du métier pour les douaniers, une organisation régulière, transparente et objective des mutations, du respect...).

Suite à ces actions, en juin 2016, le ministre des Finances a fait certaines promesses aux organisations syndicales représentatives, notamment :

- l'organisation de mutations transparentes sur base de l'ancienneté,
- le remplacement 1/1 pour les fonctions de contrôles ;
- pour les shifts des services des Douanes, un remplacement de 1/1 sera prévu pour les fonctions 7/24 ;
- l'octroi d'une allocation pour port d'arme aux douaniers concernés ;
- la correction de certaines anomalies en matière de carrière ;
- la possibilité de prendre en compte certaines missions de l'administration générale des Douanes et Accises en tant que « métiers lourds » pour le calcul de la pension de retraite.

Depuis lors, 8 mois se sont écoulés, sans rencontre avec le ministre avec très peu de réunions de négociation. Le bilan ? Pas de véritable avancée, seul un protocole (ne rencontrant que très partiellement les revendications portées il y a un an) sans aucun projet de texte modifiant le règlement organique...

Les promesses ne sont donc pas suivies d'effet.

Les modifications apportées au Statut des agents de l'État notamment en matière de mutation ne peuvent justifier l'état de la situation actuelle.

Il est temps que le ministre tienne parole et défende officiellement et effectivement son département et les agents.

Le SPF Finances, qui a déjà subi de nombreuses réformes et réductions de personnel, se repose sur la bonne volonté du personnel. Ce personnel est à bout et mérite toute son attention.

Si ce n'était pas le cas, les organisations syndicales couvriraient les éventuelles actions de mauvaise humeur du personnel.

Communiqué de presse – **Le SPF Finances et son personnel lâchés par son ministre ! (2017-02-15)**